

Commission permanente du comité de massif - réunion du 4 septembre 2012 -

Révision du schéma de massif Point d'étape sur le volet des filières forestières

L'intégration du développement des filières forestières dans le nouveau schéma de massif pyrénéen est abordée par un sous-groupe de travail spécifique qui réuni une première fois le 25 mai 2012, devant se réunir à nouveau le 20 septembre prochain.

Le schéma de massif actuel a été doté récemment d'un volet forestier, le schéma stratégique forestier pyrénéen, élaboré sous l'animation de l'Union Grand Sud des Communes FORestières et approuvé en juillet 2009 par le comité de massif. Ce schéma et les orientations générales qu'il propose restent d'actualité, il s'agit donc dans le schéma de massif révisé de mettre l'accent sur des orientations d'ordre socio-économique, au regard de la fragilité de la filière forêt-bois, en ciblant celles pour lesquelles les leviers d'actions font sens à l'échelle du massif.

1. Diagnostic du massif forestier des Pyrénées :

Chiffres clés du massif

796 000 ha de forêt (40% publiques / 60% privées)

84% des surfaces sous conditions d'exploitation difficile

Récolte : 434 300m³ de bois d'œuvre (3/4 résineux) et **190 400m³** de bois industrie

725 entreprises de travaux sylvicoles et forestiers

Essences principales : sapin, chêne, hêtre

Sciages : 112 000m³ (85% résineux) - **62** scieries

408 entreprises de bois et ameublement, **58** entreprises de charpentes et menuiseries

Aux côtés de l'agriculture et du pastoralisme, la forêt constitue un élément caractéristique des territoires du massif, source d'aménités et de développement pour les territoires du massif. C'est aussi un élément naturel de régulation du régime et de la qualité des eaux, de protection contre les risques naturels (RTM).

Bien que diversifiées, les forêts pyrénéennes sont associées à des essences emblématiques, sapin, hêtre, chêne. Elles sont difficilement exploitables car difficilement accessibles, en grande partie sous-exploitées et donc vieillissantes, mal valorisées car les bois sont peu en phase avec les standards de qualité actuels, et leur régénération même est soumise à de forts aléas à court ou long terme (pression du gibier, changement climatique).

L'économie forestière pyrénéenne est donc menacée, avec une diminution constatée du nombre des exploitants forestiers et des scieries entre 2005 et 2010 (disparition de 35 entreprises sur 173, dont 16 scieries), et une diminution corrélée du volume des sciages pyrénéens (diminution de 33 500 m³, près d'un quart). La récolte de bois d'œuvre se maintient globalement sur la même période, avec cependant une chute importante de la récolte de bois d'œuvre feuillu et une filière « hêtre » au plus bas. La récolte en bois d'industrie, principalement dédiée à l'alimentation de l'industrie papetière de Saint Gaudens, a quasiment diminué de moitié (effet des tempêtes, spécialisation sur la pâte résineuse).

Les opportunités existent pourtant et des projets émergents, notamment au niveau local, à l'initiative des acteurs de la filière et/ou des territoires de projets (Pays, PNR) ; A titre d'exemples : développement de chaufferies bois, projets de mobilisation groupée et de valorisation du hêtre pyrénéen des acteurs regroupés de l'amont et de l'aval du secteur forêt-bois.

Le schéma de massif pyrénéen doit apporter l'impulsion et les moyens nécessaires à la reconstitution de cette économie grâce à la mobilisation de crédits complémentaires à ceux le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt (FNADT, FEDER...), ces derniers étant en forte diminution du fait des restrictions budgétaires.

2. Enjeux et orientations stratégiques pertinents à l'échelle du massif

Trois enjeux ont été identifiés à l'échelle du massif :

- La création de valeur ajoutée et le maintien et le développement d'entreprises et d'emplois locaux sur le massif, en conciliant les débouchés des différentes filières bois d'œuvre, bois d'industrie, bois-énergie ;
- La préservation du capital naturel, son renouvellement, avec la préservation de sa fonction première de production de bois et la valorisation de l'ensemble des aménités sociales et environnementales de la forêt ;
- L'intégration des enjeux de la filière forêt-bois dans les démarches territoriales, par le biais de projets locaux portés conjointement par les acteurs forestiers et les collectivités territoriales, dans le cadre des démarches stratégiques et de planification des territoires.

Les orientations stratégiques qui ont été identifiées par le groupe de travail sont au nombre de sept :

1. **Garantir les bonnes conditions de mobilisation des bois dans le massif** via la mise en place d'infrastructures et d'outils adaptés (desserte forestière, débardage par câble, plateformes logistiques...) y compris en cas de crise climatique ou de tempête ;
2. **Organiser, et valoriser au mieux les coupes de bois** : massifier l'offre pour les essences principales (Hêtre, Sapin, Chêne) ; développer une offre spécialisée pour les autres essences à forte valeur ajoutée ; planifier les chantiers ; améliorer le tri amont pour augmenter la part valorisée en bois d'œuvre ;
3. **Mieux valoriser localement le bois-construction et le bois-énergie en circuit court et de proximité** et communiquer sur l'image du **bois des Pyrénées** (jusqu'à l'identification des produits finis par une marque ou un label ?) ;
4. **Pérenniser les entreprises travaillant en forêt** (exploitation forestière, travaux sylvicoles) et **optimiser leur conditions de travail** : planifier et communiquer sur les chantiers à conduire, adapter la formation, sécuriser les fins de carrières, cessations et reprises d'activité ;
5. **Poursuivre et amplifier l'intégration des enjeux forestier dans les projets des territoires** et les démarches d'aménagement et de planification, notamment en ce qui concerne la gestion du risque (RTM, aménagements de protection contre les incendies dans les massifs sensibles), l'intégration du bois local dans les constructions, l'utilisation du bois comme source d'énergie renouvelable, la valorisation touristique du patrimoine forestier, le maintien ou la création de nouvelles entreprises, la gestion territoriale des emplois et des compétences... ;
6. Assurer la résilience et le renouvellement de la forêt pyrénéenne face au changement climatique (gestion adaptée des peuplements) et à la pression des cervidés ;
7. Valoriser les aménités positives de la forêt en matière de stockage de carbone et de préservation de la qualité de l'eau en mettant en œuvre une stratégie pyrénéenne pour assurer la reconnaissance de ces aménités à différentes échelles.

3. Proposition au comité de massif

Les 7 orientations définies répondent à des enjeux spécifiques du massif et pourraient donc justifier la mise en place d'actions interrégionales avec des outils adaptés à cette échelle.

Toutefois, considérant la dégradation de la situation économique de la filière bois sur le massif, les difficultés à valoriser le bois pyrénéen (notamment feuillu) et les avantages à renforcer les stratégies d'alliances entre les filières et les territoires du massif en matière de développement, il est proposé au comité de massif de retenir en priorité les 5 premières orientations, destinées à améliorer la valorisation du bois pyrénéen, sujet qui a été au cœur des préoccupations lors du groupe de travail :

- 1. Garantir les bonnes conditions de mobilisation des bois dans le massif**
- 2. Organiser, et valoriser au mieux les coupes de bois**
- 3. Mieux valoriser localement le bois-construction et le bois-énergie en circuit court et de proximité et communiquer sur l'image du bois des Pyrénées**
- 4. Pérenniser les entreprises travaillant en forêt et optimiser leurs conditions de travail**
- 5. Poursuivre et amplifier l'intégration des enjeux forestiers dans les projets des territoires.**

Cela suppose de consolider à l'échelle du massif un réseau d'infrastructures nécessaires à la mobilisation et à la valorisation du bois, de construire et de s'appuyer sur un système d'information et de connaissance de la ressource mobilisable à l'échelle du massif, de pérenniser et renforcer les entreprises de travail en forêt et de transformation du bois du territoire et de développer des produits bois pouvant être vendus sur un marché local et de proximité grâce à une valorisation de leur provenance pyrénéenne par le biais d'une marque ou d'une mention d'origine.

Par ailleurs, bien que le sujet ne soit pas spécifiquement forestier, l'ensemble des participants du groupe de travail s'accorde sur le caractère fondamental de la restauration des terrains en montagne (RTM) à l'échelle du massif pour la protection des biens et personnes et de façon indirecte pour le tourisme, et plus généralement pour l'économie du massif. Il est donc proposé de conserver ce volet risque dans le nouveau schéma de massif.

4. Pistes d'actions pour traduire ces orientations

Les premières pistes d'action proposées, non hiérarchisées à ce stade, méritent d'être débattues également au sein du groupe de travail qui se réunira le 20 septembre prochain :

- Mener à terme le projet collectif industriel de valorisation du hêtre et tirer partie de cette expérience pour positionner l'offre de bois pyrénéenne ;
- Positionner l'offre Pyrénéenne en l'identifiant par une marque, une mention d'origine (piste d'action transversale : cf groupe prospective et cohérence) ;
- Mettre en place un dispositif pyrénéen d'information et d'appui spécifique aux entreprises travaillant en forêt : centralisation de l'information relative aux chantiers à venir sur le massif, organisation du travail en « périmètre » court, financement de matériels spécifiques, accompagnement dans les démarches de recherche de formation, de fin de carrière... ;

- Accélérer la mise en œuvre y compris les mises au gabarit, des dessertes forestières en s'appuyant sur les études et projets en cours (viapyr, schémas de desserte, ...).
- Poursuivre en les améliorant et en les harmonisant les plans de développement de l'utilisation du câble sur le massif (cf. plan câble Midi-Pyrénées et Pyrénées Atlantiques).
- Développer avec l'APEM un outil internet véritablement collaboratif de type géoportail forestier, regroupant les données et outils nécessaires à la bonne gestion forestière, l'exploitation, le regroupement de l'offre, les écobuages, la gestion de la chasse, la gestion des demandes de subventions forestières, les services,...
- Mettre en place un dispositif d'appui pour la transmission des scieries artisanales existantes : démarchage des étudiants (écoles d'ingénieurs, lycées agricoles), formation-accompagnement des repreneurs, appui technique, juridique et financier, mise en réseau et mutualisation d'outils de production... ;
- Mettre en contact les réseaux des professionnels de la filière bois et ceux des autres acteurs du territoire (collectivités, architectes, CAUE,...) afin de mieux intégrer l'usage du bois (bois-construction, chaufferies-bois) dans les projets et l'économie des territoires.